



Groupement des Parlementaires du Hainaut  
Saison 2019-2020

PV n°4 : réunion du 7 octobre 2019 à 19h à Châtelineau

**Présents** : F. Appels, R. Appels, M. Fohal, C. Grégoire, A. Dupont, J. Lecrivain, P. Lecomte, J.M. Tagliafero

**Excusés** : J.M. Raquez, AM Sferrazza

**Invités** : B. Scherpereel, I. Delrue, S. Faraone, P. Thomas, E. Laplume

**Invités et excusés** : C. Notelaers

Le Président souhaite la bienvenue à Salvatore Faraone et lui présente nos félicitations pour son élection au sein du conseil d'administration.

1) Il cède la parole à Pierre Thomas, membre du CP, qui est le représentant du groupement au groupe de travail « Informatique ». Pierre fait part des considérations qui ont été échangées par email entre les membres de ce groupe sans qu'il y ait une réunion entre eux. Il fait part des constatations de manquements au programme et des propositions d'amélioration qu'il a faites, après avoir pris l'avis de 3 autres dirigeants de clubs expérimentés. Il espère que le groupe de travail se réunira pour faire avancer les choses et il continuera à recueillir des informations auprès de secrétaires des clubs.

2) Le Président présente ensuite Eric Laplume, manager de club, qui représente notre groupement dans le groupe de travail « réforme du championnat régional jeunes ». Celui-ci se dit déçu que le but de la réunion du 02/10/2019 à laquelle il a participé ait été seulement d'organiser le deuxième tour du championnat 2019-2020 et de tracer les contours du championnat 2020-2021 dans la ligne du règlement actuel sans qu'une réflexion pour une amélioration notable de celui-ci ne puisse être évoquée. Il n'y aura normalement plus de réunion avant janvier.

Au cours de la discussion qui a suivi, il est regretté que le CDA ait défini tardivement le mandat donné au groupe de travail « Championnat jeunes régionaux (cfr PV n° 5 du 23/9/2019 publié le 04/10/2019) et le Président de la Commission législative est questionné sur la désignation de celle-ci par le CDA pour « se prononcer en cas d'urgence sur les problèmes posés, sous réserve de la confirmation des prises de position par l'assemblée générale ». Le Président de la CL répond qu'il n'a pas été abordé par le CDA à ce sujet.

3) Le Président expose ensuite les grands principes du projet de réforme des indemnités de formation en cas de transfert de joueurs, réforme imposée par l'application du décret du 2 mai 2019 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et qui nécessite l'adaptation du ROI de l'AWBB. Après échange de vues, les membres du groupement restent dans l'attente de précisions à apporter.

4) demande du club BCO Saint-Ghislain concernant le refus par le secrétariat général d'une mutation administrative : le groupement relaie au secrétaire général en demandant une révision de la décision prise.

Les réunions décentralisées avec les clubs se dérouleront les 15-17 et 22 octobre, les clubs recevront une invitation par email de la part du groupement des Parlementaires.

Fin de réunion à 21h10.

**APPELS Fabrice**  
**Président**

**FOHAL Michel**  
**Secrétaire**